

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 15 (1968)
Heft: 11

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Das **Bundesamt für Zivilschutz** sucht

Direktions- sekretär

als persönlicher Mitarbeiter
des Direktors

Anforderungen

Umfassende Allgemeinbildung, vorzugsweise kaufmännischer oder administrativer Richtung; evtl. junger Jurist oder Lehrer. Redaktionelles Geschick. Gute Kenntnisse einer zweiten Amtssprache Bedingung. Kenntnisse auf dem Gebiete des Zivilschutzes erwünscht.

Aufgabenbereich

Bearbeitung der laufenden Direktionsgeschäfte und Korrespondenzen. Vorbereitung von Konferenzen und Tagungen sowie Bearbeitung und Redaktion von Berichten usw. Interessante und vielseitige Tätigkeit.

Gehalt und Eintritt nach Uebereinkunft.

Anmeldungen mit Lebenslauf und Zeugnisabschriften sind erbeten an das **Bundesamt für Zivilschutz**, Personaldienst, 3003 Bern.

L'Office fédéral de la protection
civile cherche à engager un

secrétaire de direction

comme collaborateur personnel
du directeur

Nous demandons

une très bonne formation générale, de préférence commerciale ou administrative; éventuellement jeune juriste ou instituteur. Habileté de rédaction, connaissant à fond une deuxième langue officielle. Si possible connaissances des problèmes de la protection civile.

Nous offrons

une situation intéressante et variée à un candidat capable de traiter les affaires courantes et de liquider la correspondance relevant de la direction, d'organiser et de préparer des conférences et d'élaborer et rédiger des exposés, etc.

Salaire et entrée en service à convenir.

Prière d'adresser les offres avec curriculum vitae et copies de certificats à l'**Office fédéral de la protection civile**, service du personnel, 3003 Berne.

les victimes, pour lutter contre les dégâts subis par certains secteurs importants et pour maintenir des fonctions élémentaires, il est nécessaire d'avoir un potentiel d'aide fourni par les organismes de protection des entreprises et des localités et par l'aide régionale de la protection civile. L'on ne peut attendre de l'aide de l'armée que si celle-ci n'est pas appelée à combattre ou n'est pas sur le point d'entrer en action. Si tel est le cas, la population ne peut compter que sur elle-même et sur ses organismes de secours civils. Sur le plan des aspects civils, la vision de la guerre qui vient d'être esquissée requiert quelques informations supplémentaires importantes, notamment: la possibilité d'alerter immédiatement avant une grave menace d'attaque sera l'exception. Il est indispensable de tenir continuellement la population au courant de la situation et du danger qu'elle présente. Ceci nécessite des moyens de liaison appropriés. Les transports et les liaisons à grandes distances ne sont pour ainsi dire plus réalisables. Il faut par conséquent pouvoir disposer d'un grand nombre d'installations sanitaires efficaces et réparties sur tout le territoire, au vu de la densité de la population. Relevons en passant que ces installations doivent servir aussi bien la population que les troupes combattantes. Des exigences similaires sont posées concernant la consti-

tution de réserves de vivres, de matériel sanitaire et d'eau potable.

Dans la guerre moderne, il est d'importance vitale que la population soit en mesure de s'aider elle-même sur une base aussi large que possible. Plus le nombre d'abris disponibles sera grand et plus il y aura d'hommes et de femmes possédant des notions élémentaires de protection civile, plus cette forme d'aide sera efficace. Le dispositif de secours organisé, même s'il peut être renforcé par les moyens de l'armée, ne suffirait jamais à faire face à tous les besoins des premières heures décisives ou des premiers jours. Ce dispositif entrera en action là où il sera le plus nécessaire, où l'aide personnelle ne suffit pas, dans des secteurs encore dont la préservation revêt une importance capitale pour l'ensemble de la défense nationale.

Ajoutons encore que les autorités civiles et la population doivent mettre sur pied une organisation de guerre, comme cela se pratique dans l'armée. Il faut des services de commandement capables de décider, des états de subordination clairs et précis; mais il faut surtout que tous les services civils pensent continuellement et sans préjugés à toutes les tâches de guerre possibles et aux aspects de la guerre moderne.»